

La FNB signe le Pacte de Responsabilité

La Fédération Nationale du Bois (FNB) a signé aujourd'hui l'accord national reposant sur un pacte de responsabilité en matière d'emploi agricole. En apposant sa signature, elle confirme ainsi sa volonté de sauvegarder, mais surtout développer, l'emploi dans les scieries et les exploitations forestières françaises.

Aujourd'hui, à 13h, dans les locaux de la FNSEA¹ (75008), La Fédération Nationale du Bois a signé aux côtés des organisations patronales et syndicales agricoles² le Pacte de Responsabilité du gouvernement en matière d'emploi en agriculture. En signant, la principale organisation représentative des acteurs économiques de la 1^{ère} et 2^{ème} transformation du bois confirme sa volonté de sauvegarder et développer l'emploi dans les scieries et les exploitations forestières françaises. « *A un moment où nous sollicitons le soutien du gouvernement sur la question des exportations de grumes en Chine, menaçant nos emplois au sein de la filière bois, il est apparu nécessaire de montrer que nous sommes soucieux de maintenir et développer l'emploi en milieu rural* », déclare Philippe SIAT, Président de la FNB. L'accord signé reprend ainsi les arguments selon lesquels la Fédération constate le durcissement de la concurrence des pays émergents comme la Chine. Toutefois, il prévoit également, pour la Fédération et les autres organisations, trois engagements majeurs fixés dans le cadre de l'accord national. Le premier, ils s'engagent à poursuivre le développement de l'apprentissage et de favoriser l'insertion des jeunes notamment par des contrats de professionnalisation avec pour objectifs : 41.300 contrats d'apprentissage par an sur la période 2015-2017 et 2.000 contrats de professionnalisation par an, sur cette même période, pour l'ensemble du secteur agricole. Pour le second, l'accord signé prévoit l'accessibilité des métiers de l'agriculture aux jeunes et aux demandeurs d'emploi grâce notamment à la poursuite d'un partenariat avec Pôle Emploi, qui avait été conclu dans le cadre d'un autre accord national datant du 29 février 2012. Enfin, le Pacte de Responsabilité prévoit des engagements visant le développement et l'amélioration de l'emploi en milieu rural avec des dispositions telles qu'une bourse à l'emploi, la valorisation des métiers de l'agriculture, des formations au permis de conduire, des prêts de véhicules, une aide à l'accès au logement etc. « *La FNB a voulu s'engager pour répondre à la demande de mobilisation du gouvernement des entreprises en matière d'emploi. Nous espérons qu'il répondra en retour à nos demandes relatives à la sauvegarde des entreprises du secteur bois* » précise néanmoins Philippe SIAT. L'accord signé est conclu pour une durée de trois ans.

A propos de la FNB

La FNB est l'une des principales organisations professionnelles françaises des entreprises de la filière forêt-bois. Au-delà d'un maillage territorial, la FNB fédère 80 organisations nationales, régionales ou métiers dédiés au bois français et à son utilisation. Elle représente ainsi 1750 entreprises pour 5 milliards d'euros de chiffres d'affaires. La raison d'être de la FNB réside dans son rôle de représentant institutionnel auprès des instances politiques, administratives, professionnelles, économiques et sociales, et y compris à l'échelon européen. Plus d'informations : www.fnbois.com

Contact presse

Julien Eloy, Agence WEPA
T. 01 55 60 18 44 - M. 06 63 01 13 76
M. julien.elay@agencewepa.com

¹ Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

² FNSEA, FNEDT, PPF, UNEP, FNCUMA, USRTL, Fédération Générale Agroalimentaire CFDT, Fédération CFTC de l'Agriculture, Syndicat National des Cadres d'Entreprises Agricoles CFE/CGC.